

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère des transports

Direction générale de l'aviation civile Sud

Décision du 1^{er} avril 2026

portant nomination des membres de l'observatoire de la culture juste dans le domaine de la sécurité de l'aviation civile

NOR : TRAA2607787S

(Texte non paru au Journal officiel)

Par décision du directeur général de l'aviation civile, en date du 1^{er} avril 2026, sont nommés, en qualité de membres de l'observatoire de la culture juste, en application de l'article 5 de la décision du 25 juillet 2025 relative à l'organisation et aux missions de l'observatoire de la culture juste dans le domaine de la sécurité de l'aviation civile :

1° M. Alain BOUTEILLE, ancien responsable du système de gestion de la sécurité de la direction des services de la navigation aérienne, président ;

2° Me Eric MAITREPIERRE, magistrat honoraire, avocat au barreau des Hauts-de-Seine ;

3° M. Pascal MIDY, commandant de bord, responsable sécurité opérationnelle et adjoint au responsable sécurité pour Airbus International ;

4° M. Remy JOUTY, ancien directeur du Bureau d'Enquêtes et d'Analyses pour la sécurité de l'aviation civile ;

5° M. Alain CORBEL, adjoint au directeur Sécurité des vols et Maitrise des risques et responsable Sûreté de la compagnie HOP !.

La décision du 27 mars 2023 portant nomination des membres de l'observatoire de la culture juste dans le domaine de la sécurité de l'aviation civile est abrogée.